Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 038-213800535-20251219-DB_251219_184-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DB_251219_184

FINANCES - BUDGET VILLE - BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2026

Membres du Conseil municipal	
En Exercice	35
Présents	28
Votants	30
Pouvoir(s)	2
Absent(s)	5

Séance du 19 décembre 2025

Lieu : Halle Grenette

Date de convocation le 17 décembre 2025

Président : M. Vincent CHRIQUI, Maire

Secrétaire de séance : Océane ROULOT

Présents :
Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure GARNIER, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Laurent MAGUET, Anne CROUZIER, Dominique CADI, Roger RICHERMOZ, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA

Absents :
Christian CIOFFI, Anissa DAOUI, Michaël AYDIN, Jean-Claude PARDAL, Aurélia MASSON

Excusés, ayant donné pouvoir :
Laurent CAMPO, pouvoir à Marie-Thérèse DUSSERT, Isabelle RENARD, pouvoir à Damien PERRARD

Le rapport d'orientations budgétaires ROB) a été présenté au conseil municipal du 14 novembre 2025.

Dans son prolongement, le projet de budget primitif du budget principal pour l'exercice 2026 se présente globalement comme suit :

FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2026
Dépenses réelles	40 094 873,51 €
Dépenses d'ordre budgétaire	3 000 000,00 €
Virement à la section d'investissement	1 068 788,49 €
Total Dépenses	**44 163 662,00 €**
Recettes réelles	44 077 662,00 €

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 038-213800535-20251219-DB_251219_184-DE

FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2026
Recettes d'ordre budgétaire	86 000,00 €
Total Recettes	**44 163 662,00 €**

INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2026
Dépenses réelles	15 799 722,00 €
Dépenses d'ordre budgétaire	86 000,00 €
Opérations patrimoniales	0 €
Total Dépenses	**15 885 722,00 €**
Recettes réelles	5 669 840,00 €
Virement de la section de fonctionnement	1 068 788,49 €
Emprunt	6 147 093,51 €
Recettes d'ordre budgétaire	3 000 000,00 €
Opérations patrimoniales	0 €
Total Recettes	**15 885 722,00 €**

Il est précisé que la nomenclature M 57 permet de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections (investissement et fonctionnement).

En cas d'utilisation de cette délégation, le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** le budget primitif de l'exercice 2026 du budget principal de la Ville de BOURGOIN-JALLIEU tel que détaillé précédemment ;

- **DE PRECISER** qu'à l'exception des crédits spécialisés, les crédits sont votés par chapitre ;

- **D'AUTORISER** le Maire à procéder, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, à tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel ;

- **D'AUTORISER** le Maire ou un adjoint ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,

Adopte la délibération à la majorité des voix.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 038-213800535-20251219-DB_251219_184-DE

Vote(s) pour	24	
Vote(s) contre	6	Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

à Bourgoin-Jallieu ,
pour copie conforme,

Le Maire de Bourgoin- Jallieu
Premier vice-président de la CAPI
délégué aux Mobilités
Vice-président du Département
en charge de la Transition écologique
Vincent CHRIQUI

Signé par : Vincent CHRIQUI
Date : 22/12/2025
Qualité : Maire de Bourgoin-Jallieu, Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités, Vice-président du Département en charge de la Transition écologique

Le secrétaire de séance
Océane ROULOT

Signé par : Océane ROULOT
Date : 22/12/2025
Qualité : Secrétaire du Conseil Municipal

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en préfecture par voie dématérialisée et publié.

Le présent acte peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble.